



Succession suite a un deces

Par **amand79**, le **14/01/2016** à **15:55**

Bonjour voila mon papa est décédé le 30/06/2015 la succession est passer par un notaire. La comptable c'est tromper dans le montant d'une mensualité a rembourser au lieu de mettre 23.77 elle a mit 2 377 euros le jour ou nous avons été signer la succession il nous a dit que la comptable avais fait une faute de frappe mais sens plus. Le jour ou nous avons reçu l'héritage nous avons pas eu la totalité comme indiqué sur les papier. J'aurai voulu savoir ce que je pouvais faire suite a sa pour récupérer l'argent qu' il me manque?

Par **cocotte1003**, le **14/01/2016** à **19:07**

Bonjour, envoyez une LRAR au notaire en lui rappelant l'erreur de sa comptable et bien sur de vous restituer au plus vite la somme due, cordialement